



Le CAES vu par les agents : questionnaire national

Statistiques sur 2588 réponses et synthèse de 1068 avis libres

Table des matières

I.	Éléments statistiques	3
1.	Introduction.....	3
2.	Qui sont les bénéficiaires du CAES ? Plongée dans les profils des usagers interrogés	3
➤	Situation familiale.....	3
➤	Situation professionnelle.....	3
➤	Taux de subvention	3
➤	Offres et prestations.....	3
➤	Âges	4
II.	Avis exprimés.....	5
1.	Appréciation générale	5
2.	L'information au CAES	6
➤	Le CAES est mal connu.....	6
➤	Des disparités locales	6
➤	La multiplicité des structures et des canaux	6
➤	Une information parfois insuffisante	6
➤	Une offre peu claire et complexe	7
➤	Le cas du site web.....	7
3.	Variété de l'offre	8
➤	Activités ponctuelles et courts séjours (rando, nature, ateliers...)	8
➤	Les centres de vacances	8
➤	Les voyages.....	9
➤	Enfance	10
➤	Solidarité et handicap.....	10

➤ Activités sportives et bien être.....	11
➤ Offres culturelles (spectacles, musées...)	12
➤ Billetterie et tarifs négociés.....	12
➤ Diversification générale & comparaison	12
4. Aspects pratiques	13
➤ Complexité des démarches	13
➤ Rigidité des conditions	13
➤ Contraintes horaires.....	13
➤ Billetterie	14
5. Inégalités géographiques	14
➤ Distance au CLAS	14
➤ Inégalités entre les CLAS	14
➤ Parisianisme.....	15
➤ Manque de coopération entre les CLAS.....	15
6. Équité dans l'accès aux prestations.....	15
➤ Familles sans enfant ou non traditionnelles	15
➤ Inégalités d'accès aux prestations.....	16
➤ Catégories socio-économiques	16
7. Les tarifs du CAES	16
➤ Les taux de subvention.....	17
➤ Centres de vacances	17
➤ Voyages	17
➤ Activités sportives	17
➤ Chèques vacances et CESU	17
➤ Cas de la billetterie	17

I. Éléments statistiques

1. Introduction

Dans un souci d'amélioration continue des prestations et services proposés, le CAES a mené une enquête nationale auprès de ses bénéficiaires.

L'objectif principal de cette consultation était de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur la perception des usagers concernant la qualité, la diversité, l'accessibilité et l'utilisation des activités proposées.

L'analyse des 2 588 réponses collectées permet de dresser un panorama des attentes, satisfactions et points de vigilance exprimés par les répondants, répartis selon divers critères : âge, situation familiale et professionnelle, région, et taux de subvention.

La présente synthèse vise à mettre en lumière les grandes tendances observées, à identifier les axes d'amélioration prioritaires, et à nourrir la réflexion stratégique du CAES pour renforcer l'efficacité et la pertinence des actions menées dans un environnement collaboratif, social et solidaire, conformément aux valeurs portées par le CAES.

2. Qui sont les bénéficiaires du CAES ? Plongée dans les profils des usagers interrogés

Avec près de 2 600 répondants, cette enquête offre une vision de la diversité des profils :

Les réponses sont réparties sur l'ensemble du territoire national, avec une représentation particulièrement forte des zones Centre-Est, Aquitaine-Poitou-Charentes et Paris

Les régions Provence, Alsace, Aquitaine et Centre Est affichent les plus forts taux de satisfaction en opposition à Paris et Ile de France

➤ Situation familiale

Les foyers en couple avec enfant(s) à charge constituent la catégorie dominante (47 %), devant les couples sans enfant (26 %) et les personnes seules.

➤ Situation professionnelle

Les titulaires représentent l'essentiel des répondants (82 %), mais les contractuels et retraités sont également présents, ce qui permet une lecture multi-générationnelle et pluri-statutaire des résultats.

➤ Taux de subvention

L'analyse des taux de subvention révèle une majorité de bénéficiaires relevant du premier palier (13 %), mais une proportion non négligeable déclare ne pas connaître son propre taux (43%).

➤ Offres et prestations

Les utilisateurs privilégient principalement la billetterie (49%), le sport (39%) et la culture (30%). Parmi les autres usages, on trouve les centres (38%), Noël (22%), les prestations jeunes (16%), les catalogues vacances (10%) et les voyages (9%).

La majorité des répondants souhaitent davantage de billetterie (57%), de culture (43%) ainsi que de voyages (36%).

La diversification et l'enrichissement de l'offre proposée via le CAES sont largement plébiscités.

Il convient de noter que ces résultats doivent être interprétés en tenant compte du biais de réponses liées à une utilisation antérieure du CAES, et ne reflètent donc pas nécessairement la situation actuelle.

➤ Âges

Une majorité des répondants se situe entre 35 et 54 ans, représentant près de 58 % du total.

Quel que soit l'âge, la première prestation attendue est la billetterie (de 58% à 66%). La culture, les voyages et le sport sont également très attendus (>36%).

0 à 25 ans : La Population la Moins Informée

La majorité des répondants de cette tranche d'âge n'ont pas d'enfants à charge. Ils sont souvent étudiants ou jeunes actifs précaires. 58 % sont célibataires.

Cette tranche d'âge connaît très peu les subventions qui peuvent leur être attribuées. 86 % des répondants ignorent leur taux de subvention. Les niveaux réels de subvention sont difficiles à évaluer, car il existe une méconnaissance généralisée des aides et activités disponibles. Il est à noter que 39% des répondants de cette tranche d'âge ne sollicitent aucune prestation.

25 à 34 ans : Accès Progressif aux Aides

26 % des répondants de cette tranche d'âge ont des enfants. Parmi ces derniers, 88 % vivent en couple. La majorité de cette population bénéficie de subventions comprises entre 25 % et 50 %. Cependant, 66 % des répondants ne connaissent toujours pas leur taux de subvention.

Ces agents utilisent essentiellement les prestations sport et culture.

35 à 44 ans : Cœur de Cible des Aides Familiales

La majorité (67 %) des répondants sont en couple avec des enfants. Ce groupe représente le cœur de cible des politiques d'aides familiales, avec l'utilisation des CLE et des centres de vacances.

Les taux de subvention sont plus équilibrés (17 % à 13 %, 25 % à 25-50 %), mais 39 % des répondants ignorent toujours leur taux.

45 à 54 ans : Bien Insérés mais Besoin de Clarté

65 % des répondants de cette tranche d'âge sont en couple avec des enfants, mais ces derniers sont souvent plus âgés.

Les niveaux de subvention sont légèrement réduits (26 % ont un taux minimum de 13 %). Cependant, 38 % des répondants ne connaissent toujours pas leur taux.

55 ans et plus : Meilleure Connaissance mais Besoins Persistants

Cette tranche d'âge connaît une baisse de la charge familiale, avec seulement 22 % en couple avec des enfants et 71 % sans enfants à charge.

Cette tranche d'âge semble plus consommatrice des voyages (17%).

Bien que la connaissance des subventions soit meilleure que dans les tranches d'âge plus jeunes, 41 % des répondants ignorent encore leur taux exact de subvention. Les subventions attribuées à ce groupe sont plutôt faibles (42 % bénéficient d'une subvention de 13 % ou moins).

De façon globale les répondants reconnaissent la **qualité** des prestations, avec **95% d'avis positifs**. Ils soulignent leur satisfaction à **87% sur la convivialité**.

Toutefois les résultats montrent que :

Les principaux points d'insatisfaction concernent la **diversité** des prestations (35 % d'insatisfaits), l'**information** (26 %) et les **tarifs** (25 %), bien que les scores restent majoritairement positifs.

La **connaissance du CAES passe majoritairement par les collègues (65 %)**, bien avant les canaux institutionnels comme les sites web, secrétariats ou affichages.

Des écarts significatifs existent entre l'usage réel et les souhaits exprimés, notamment en matière de culture, de voyages et de billetterie.

Ces aspects méritent une attention particulière pour satisfaire les attentes de l'ensemble des utilisateurs.

II. Avis exprimés

1. Appréciation générale

La majorité des agents expriment une satisfaction globale vis-à-vis du CAES, qualifiant l'offre de "très bien", "formidable", "indispensable", "précieuse". Les agents soulignent la diversité des activités proposées (sport, culture, colonies, vacances, loisirs, CESU, etc.) et la qualité des prestations offertes. Les aides financières sont saluées, notamment par les agents avec enfants ou à revenus modestes. Beaucoup apprécient les tarifs préférentiels et le fait que le CAES permette de profiter d'activités qu'ils ne pourraient pas s'offrir autrement.

De nombreux avis mentionnent spécifiquement les CLAS locaux, jugés actifs et dynamiques. Les agents apprécient leur proximité, leur capacité à proposer des activités adaptées, et la qualité des échanges avec les équipes locales. Beaucoup remercient explicitement les équipes pour leur travail, leur engagement, et leur disponibilité. Le personnel du CAES, notamment les secrétaires et élus locaux, est décrit comme "agréable", "efficace", "réactif", "bienveillant", "dévoué". Cette reconnaissance concerne autant le CAES national que les CLAS locaux.

Des agents témoignent de leur engagement personnel au sein du CAES ou des CLAS (élus, animateurs d'activités), insistant sur l'importance de la participation pour faire vivre l'action sociale. Certains soulignent que le CAES repose beaucoup sur l'investissement bénévole.

Le CAES est perçu comme une "chance", un acteur majeur du lien social au sein du CNRS et un outil précieux d'équité sociale. Il contribue à la convivialité, au bien-être, à la cohésion des équipes, et au brassage entre catégories professionnelles. Plusieurs témoignages insistent sur son importance pour le sentiment d'appartenance et la qualité de vie au travail.

Toutefois, des agents déclarent utiliser peu les services du CAES, souvent faute de temps ou par méconnaissance des offres, tout en exprimant une opinion positive sur ce qu'ils connaissent. Par ailleurs, quelques agents comparent le CAES à d'autres comités d'entreprise (Inserm, CEA, etc.) qu'ils jugent mieux dotés ou plus attractifs. Ils regrettent un manque de budget, une offre jugée trop rigide, ou un site internet peu engageant.

2. L'information au CAES

L'une des principales critiques adressées au CAES (195 avis) concerne le manque ou la difficulté d'accès à l'information. Ce manque d'information concerne aussi bien les activités, les avantages, les conditions d'accès que le rôle même du CAES.

➤ Le CAES est mal connu

De nombreux agents déclarent ne pas connaître ou mal connaître le CAES, même après plusieurs années au CNRS. Ils découvrent souvent son existence ou ses offres tardivement, parfois par hasard ou en discutant avec des collègues. Les nouveaux agents, doctorants ou CDD notamment, soulignent une absence d'accueil ou de communication spécifique à leur arrivée. Ils auraient souhaité être informés par les RH et intégrés aux listes de diffusion automatiquement. Des agents suggèrent d'aller au-delà du canal mail : organiser des présentations annuelles du CAES dans les délégations, intervenir lors de petits déjeuners ou pauses méridiennes, ou encore publier régulièrement dans la lettre du CNRS. Certains suggèrent des visites des labos éloignés, une présence plus régulière sur site, ou des actions de communication ciblées hors délégation.

➤ Des disparités locales

Certains agents saluent l'efficacité de la communication dans leur région (mailing listes bien utilisées, CAES MAG, messagerie). Ils estiment recevoir des informations utiles et en temps utile.

Mais des retraités, des personnes sans téléphone mobile ni Internet, ou travaillant dans des petits labos ou à l'écart du campus principal se disent moins bien informés et moins souvent bénéficiaires des actions locales.

➤ La multiplicité des structures et des canaux

Il y a souvent une confusion due à la multiplicité des canaux et des structures (CAES, CLAS, Emile's, etc.). Cela nuit à la compréhension du fonctionnement et l'identification des bons interlocuteurs et entraîne une perte d'efficacité dans l'accès aux prestations. De plus, la communication apparaît cloisonnée selon les niveaux (local, régional, national) et manque de visibilité sur l'ensemble des prestations accessibles, notamment en dehors de chaque CLAS.

Les agents indiquent qu'ils reçoivent principalement des informations locales, et très peu sur les offres régionales ou nationales. Cela crée une vision fragmentée et incomplète des prestations du CAES. Certains proposent de centraliser toutes les offres, quelle que soit leur origine géographique, de favoriser l'échange entre les CLAS et de diffuser toutes les offres locales sur le site national. Il existe une demande de communications plus fréquentes, planifiées et modernes, comme une newsletter régulière, claire et synthétique, rassemblant toutes les offres en un seul support.

➤ Une information parfois insuffisante

Les agents jugent généralement l'information mal diffusée ou peu explicite. Certains la reçoivent trop tard (ex : billetterie de dernière minute), d'autres ne la reçoivent pas du tout ou la trouvent noyée parmi d'autres messages. Les séjours et voyages sont souvent complets avant

que les agents n'en soient informés. Certains trouvent que l'information arrive trop tard ou est mal diffusée.

Un nombre important d'agents déclarent ne pas être informés des voyages proposés ou reçoivent l'information trop tard. Ils suggèrent une meilleure diffusion des annonces (email, alertes, calendrier clair), plus de transparence sur les dates de publication, et plus de lisibilité des tarifs appliqués en fonction des revenus ou statuts (retraités, RQTH, etc.). Certains n'ont pas connaissance des offres sur le site, ou les trouvent peu visibles.

Certaines activités pour enfants, séjours linguistiques pour jeunes adultes, ou prestations pour retraités sont perçues comme mal couvertes dans les communications actuelles.

Plusieurs agents indiquent que les activités sportives sont mal mises en valeur, peu visibles sur le site du CAES ou mal relayées localement. Une meilleure diffusion de l'information, notamment auprès des nouveaux arrivants, est jugée nécessaire.

➤ Une offre peu claire et complexe

Certains agents disent ne pas bien comprendre les avantages auxquels ils ont droit : tarifs préférentiels, aides familiales, prestations partenaires, etc. La lisibilité des conditions, des publics éligibles ou des démarches est souvent jugée insuffisante. La communication sur les vacances CAES et catalogue extérieur est particulièrement critiquée. Les agents peinent à comprendre les catalogues d'offres. L'information (modalités de réservation, critères d'éligibilité, conditions tarifaires) est jugée éparse, peu explicite, voire décourageante. Certaines expressions sont trop techniques, les aides au calcul des tarifs trop complexes. Une meilleure explication des droits selon les situations familiales, statutaires ou géographiques est demandée.

Beaucoup d'agents estiment que les procédures de réservation sont peu lisibles, voire incompréhensibles sans accompagnement. L'accès aux séjours, notamment via catalogue extérieur, apparaît souvent réservé à ceux qui « connaissent le système ».

Il est proposé de clarifier les règles (notamment sur les pénalités), de mieux structurer les explications, et de rendre plus visibles les plannings et disponibilités des centres. Les supports devraient expliciter les prestations : catalogues avec prix, explications des démarches, échéances (ex : chèques vacances), et procédures pour réserver ou bénéficier des aides.

➤ Le cas du site web

De nombreux agents jugent le site peu lisible et difficile à naviguer, en particulier pour les nouveaux arrivants. Plusieurs agents le trouvent vieillot, ou peu engageant visuellement.

Certains trouvent le site « chaotique » (pages web non mises à jour, informations erronées, insuffisantes ou trop succinctes). Les informations paraissent mal structurées, les menus peu intuitifs, et il est souvent complexe de retrouver les offres ou les modalités d'inscription.

Les offres sont réparties entre plusieurs sites (national, régional, CLAS), ce qui oblige les agents à "fouiller" pour tout retrouver. Des agents souhaitent un accès plus simple à chaque CLAS, via un site ou une page dédiée, connectée à l'ensemble.

De nombreux retours pointent le manque de fonctionnalités : l'impossibilité de faire une réservation ou un achat en ligne directement, les paiements par virement manuels, ou encore l'absence de suivi des demandes. On note également des bugs des plateformes en ligne (Émile's, sites régionaux, site national).

Les attentes sont donc fortes pour un site centralisé, ergonomique, interactif, complet et moderne, capable de remplacer les échanges par mail, de mieux organiser l'information, et de proposer des fonctionnalités pratiques (réservation, paiement, suivi).

3. Variété de l'offre

Les agents reconnaissent que le CAES propose déjà des offres variées (sport, culture, voyages), mais beaucoup (137 avis) souhaiteraient une offre plus régulière, diversifiée et géographiquement décentralisée, avec un meilleur niveau de subvention pour les activités, voyages et spectacles, tout en valorisant des initiatives locales, manuelles et responsables.

➤ Activités ponctuelles et courts séjours (rando, nature, ateliers...)

Les agents souhaitent :

- Des activités qui reviennent plusieurs fois dans l'année, pas seulement ponctuelles.
- Une accessibilité pour différents publics : jeunes adultes, jeunes familles, pas seulement retraités ou parents, avec offres plus ludiques ou originales (thématiques vacances scolaires).
- Diversifier les thématiques : élargir au-delà de l'œnologie / expositions locales, inclure la nature, le sport, la gastronomie, la détente.
- Plus de courts séjours : organisation régulière de mini-séjours (2-3 jours), randonnées dans les régions, semaines loisirs/familles. Éviter les trajets longs, multiplier les week-ends « déconnexion » par région, adaptés familles et couples.

➤ Les centres de vacances

Les agents sont globalement très satisfaits des centres de vacances du CAES (Aussois, Oléron, Fréjus), qu'ils considèrent comme un atout majeur pour la cohésion sociale et le pouvoir d'achat. Ils soulignent :

- l'ambiance conviviale,
- les prestations adaptées aux familles (clubs enfants, activités),
- l'accessibilité financière,
- le personnel accueillant,
- la qualité des séjours en général.

Toutefois, des attentes claires émergent pour améliorer l'offre, notamment pour davantage de diversité et de souplesse dans les séjours hors centres CAES :

- Plus de partenariats avec des organismes externes (VVF, camping, thalasso, ski, résidences vacances, etc.),
- Un catalogue extérieur plus étoffé (y compris pour les courts séjours, weekends),

- Des tarifs avantageux subventionnés même hors CAES, à l'image de l'INSERM ou l'INRAE.

Des retours signalent :

- Une baisse de qualité dans les prestations (restauration, animations, bar),
- Des logements vétustes (notamment à Aussois, Fréjus, Carcans),
- Des pratiques inadaptées (karaoké avec textes choquants),
- Des hausses de prix sans alignement avec l'évolution des salaires ressenties comme déconnectées de l'esprit CE.
- Des tarifs dégressifs insuffisants pour certaines tranches (ex. célibataires, agents moyens revenus).
- Disparités ressenties entre chercheurs et ITA dans l'accès à des offres abordables.

Certains agents considèrent que le niveau des prestations (activités, qualité des hébergements) est inférieur à celui d'autres établissements ou du privé, malgré un prix élevé.

Ils se plaignent qu'il est difficile de réserver dans certains centres à certaines périodes (vacances scolaires), et les réservations doivent souvent être faites trop longtemps à l'avance, ce qui pénalise les couples avec contraintes professionnelles variables.

Les agents souhaitent de plus une simplification radicale de l'accès aux offres vacances (information, démarches, outils), une révision des tarifs et subventions pour plus de justice sociale, et une meilleure qualité ou cohérence des prestations proposées. Sans ces améliorations, beaucoup abandonnent ou se tournent vers d'autres offres non subventionnées jugées plus simples ou compétitives.

➤ Les voyages

Les agents estiment que le nombre de voyages proposés par le CAES est insuffisant, avec souvent seulement 2 à 3 voyages par an, et un nombre très limité de places par voyage. Beaucoup demandent une diversification des offres : davantage de courts séjours (3-4 jours), de week-ends, de voyages culturels, ou encore de propositions à l'étranger. Certains souhaitent plus d'équilibre entre les voyages en France et ceux à l'international, et aimeraient voir des offres spécifiques pour les régions peu couvertes (ex. : Normandie, Bretagne, Hauts-de-France).

Plusieurs propositions visent à moderniser ou élargir les modalités de voyage :

- Augmenter le nombre et la variété des voyages : plus d'offres nationales et internationales ; petites escapades européennes (3-4 jours), 2-3 voyages par an semblent insuffisants.
- Élargir les places disponibles : certaines sorties se remplissent très vite (10-20 places seulement), ce qui pénalise les agents.
- Proposer des formules « vol + hôtel » avec visites libres.
- Renforcer les partenariats externes : avec des voyagistes, centres de vacances, campings, thalassos, stations de ski, séjours à l'étranger (Booking, Club Med, Center Parcs, etc.).
- Accorder des subventions sur des voyages individuels même hors partenaires.
- Revaloriser les plafonds de remboursement des séjours pour enfants ou en vacances partenaires.
- Une communication et un catalogue enrichis : informer en amont, proposer des catalogues plus étoffés de partenaires et destinations.
- Certains proposent également de limiter les voyages lointains pour des raisons écologiques et économiques, et de privilégier une offre plus locale mais accessible au plus grand nombre.

➤ Enfance

L'offre enfance du CAES est largement plébiscitée (79 avis). Toutefois, des agents soulignent un besoin de modernisation, d'équité géographique, de simplification administrative et d'élargissement des tranches d'âge couvertes. La pérennité et le renforcement de ces dispositifs sont vus comme essentiels à la qualité de vie des familles CNRS.

Toutefois, certains agents disent mal connaître l'offre enfance ou l'avoir découverte tardivement. Ils suggèrent de mieux diffuser l'information sur les séjours, les aides disponibles (notamment pour les classes vertes), et l'offre en ligne. Les aides du CAES sont largement appréciées pour leur impact social, notamment :

- Les tarifs subventionnés des colonies et centres,
- Les aides pour les séjours linguistiques ou scolaires (voyages, classes vertes),

Les agents expriment une forte satisfaction pour les prestations enfance du CAES, en particulier les centres aérés, les colonies de vacances, les activités proposées aux jeunes enfants et les spectacles de Noël. Beaucoup soulignent que leurs enfants ont vécu des expériences enrichissantes et que ces prestations ont été déterminantes pour eux. Ces offres sont perçues comme indispensables pour la conciliation vie pro/vie perso, notamment pour les plus jeunes.

Des suggestions portent sur une plus grande diversité d'offre pour enfants et adolescents, notamment :

- Assouplissement des contraintes pour les centres aérés (ex. Seuil minimum d'enfants CNRS)
- Amélioration du plafond journalier trop bas pour les subventions, excluant certains prestataires
- Activités pour les enfants plus âgés ou jeunes adultes (au-delà de 16 ou 18 ans)
- Offres mieux réparties régionalement (ex. PACA ou hors grandes villes)
- Renouvellement du spectacle de Noël jugé trop répétitif ou inadapté à tous les âges
- Nouvelles prestations : voyages linguistiques pour adolescents ou jeunes adultes, soutien scolaire
- Prolongation de l'ouverture des centres pendant toutes les vacances (pas uniquement l'été)
- Élargissement des aides au-delà de 25 ans (jeunes encore étudiants)
- Activités sportives et culturelles en région parisienne
- Subvention des activités sportives ou culturelles externes pour enfants
- Renforcement des subventions pour compenser la montée du coût de la vie

➤ Solidarité et handicap

Plusieurs agents avouent découvrir certaines aides grâce au questionnaire, notamment celles liées au handicap. La visibilité du CAES et de ses dispositifs est jugée insuffisante, surtout hors newsletter ou en dehors des élus. Ils suggèrent :

- De mener des campagnes de communication ciblées, en particulier sur les aides spécifiques.

- De rendre les informations plus visibles et accessibles (site, affichage, mailings personnalisés).
- De mieux informer les agents nouvellement arrivés.
- D'améliorer la transparence sur le rôle et les prestations du CAES.

Renforcer l'inclusion : Le manque d'accessibilité, la complexité administrative et la faible visibilité des prestations en lien avec le handicap sont des points récurrents. Certains agents déplorent que les besoins liés au handicap ne soient pas suffisamment couverts ou visibles.

- Créer des offres accessibles à tous, y compris en situation de handicap (ex : voyages inclusifs).
- Simplifier les procédures spécifiques (CESU, réductions) pour les bénéficiaires de la RQTH.
- Proposer plus de billets ou prestations pour accompagner les proches en situation de handicap.

Des agents soulignent l'importance de préserver et renforcer l'esprit solidaire du CAES. Il faut maintenir la diversité de l'offre (vacances, culture, sport) et l'aide aux plus fragiles, notamment les familles modestes et les situations de handicap. D'autres s'inquiètent de la remise en cause du modèle solidaire.

- Conserver une gestion solidaire et syndicale.
- Maintenir une priorité pour les prestations sociales (handicap, aide aux familles, etc.).
- Étendre les aides à d'autres formes de solidarité, comme les fournitures scolaires, abonnements transports, ou tickets restaurant.
- Préserver le rôle social du CAES dans les territoires.

➤ Activités sportives et bien être

Les agents demandent :

- Plus de diversité d'activités sportives : gym, yoga, pilates, badminton, raquettes, rando, ski, raquettes l'hiver, licornes pour enfants.
- Des formules régulières et sorties collectives : cours hebdo ou mensuel avec profs, sorties en groupe (ski, randonnée week-end), abonnements pris en charge partiellement/par le CAES.
- Du matériel à louer : proposer location d'équipements sportifs (raquettes, crampons...).
- Une meilleure accessibilité géographique : exercices près des lieux de travail (ex. campus CNRS, piscines...).
- Des agents aimeraient davantage d'activités ponctuelles ou événementielles, comme des week-ends sportifs (rando, ski, vélo, compétitions). Ils apprécient les séjours existants mais les trouvent trop rares ou inaccessibles faute de place.
- De nombreux agents souhaiteraient une prise en charge partielle de l'abonnement ou de la cotisation à un club sportif extérieur, sans restriction de lieu ou de prestataire, notamment pour ceux n'ayant pas accès aux offres CAES locales. Plusieurs suggèrent un forfait annuel libre ou une subvention ouverte, utilisable selon les besoins. Certains proposent d'utiliser des plateformes comme Gymlib, ou de conclure des accords avec de grands réseaux de salles de sport (Fitness Park, Basic Fit, etc.),

➤ Offres culturelles (spectacles, musées...)

Les principales attentes sont :

- Des sorties plus fréquentes, sorties ou week-ends culturels (musées, théâtre, opéra, ballet...).
- Une diversification des genres : concerts, théâtre contemporain, comédie, ballets classiques, spectacles pour enfants, visites guidées de musées ou librairies, ateliers culturels artistiques variés (dessin, poterie...).
- Une tarification avantageuse : négocier des billets à tarifs réduits voire subventionnés (par le CAES) pour démocratiser l'accès.
- Des partenariats locaux : nouer des partenariats avec théâtres régionaux et nationaux (Paris, Lyon...), librairies et lieux culturels divers.

➤ Billetterie et tarifs négociés

De nombreux agents expriment un fort désir d'élargissement de l'offre, notamment en ce qui concerne :

- Les cinémas (UGC, Pathé, CGR) pour couvrir davantage de chaînes nationales.
- Les concerts, festivals, opéras (souvent absents de l'offre actuelle).
- Les spectacles locaux : théâtre, événements culturels en régions.
- Les parcs d'attractions : Disneyland, Astérix, Puy du Fou, Mer de Sable, Europa Park.
- Les activités ludiques : laser game, escape game, accrobranche, karting, bowling, zoo, expositions temporaires.

Certains regrettent la perte d'anciennes offres (ex. concerts en avant-première), ou l'absence de certaines expériences ponctuelles comme des spectacles en région ou en province.

Certains agents aimeraient un élargissement à d'autres types de prestations :

- Bien-être : Calicéo, piscines, spas.
- Commerces : opticiens, coiffeurs, permis de conduire, esthéticiens, restaurants.

➤ Diversification générale & comparaison

Globalement, la diversité est appréciée, mais semble encore insuffisante : certains estiment que cette diversité reste faible comparée aux CE d'autres structures (privées ou publiques).

Il est suggéré d'améliorer la dynamique régionale : notamment en régions, il manque des offres de proximité ; de proposer davantage d'activités organisées par antennes/régions pour accroître la participation.

Enfin, les agents souhaitent un soutien à des initiatives citoyennes : développer l'apiculture, potager, ateliers de recyclage, création manuelle, encourager la création de sections et activités responsables/locales.

4. Aspects pratiques

De nombreux agents (109 avis) font état de contraintes qui limitent leurs possibilités de bénéficier des offres du CAES.

➤ Complexité des démarches

L'accès à l'offre de séjours et voyages du CAES apparaît compliqué : délais de réponse longs, nécessité de planifier très à l'avance (incompatible avec la vie de famille ou le travail du conjoint). Les systèmes de remboursement (notamment pour les voyages scolaires ou les séjours) sont complexes ou mal adaptés à la réalité des familles.

Les démarches pour accéder aux prestations (vacances, CESU, chèques-vacances, subventions, billetterie, etc.) sont perçues comme trop longues (délais de demande, campagnes mal synchronisées, dématérialisation mal accompagnée). Plusieurs témoignages font état d'un manque de clarté sur les conditions d'accès, les étapes à suivre, ou les pièces justificatives nécessaires. Certains abandonnent face à la complexité ou au manque d'accompagnement.

➤ Rigidité des conditions

Concernant l'offre de séjours et voyages du CAES, les réservations sont souvent perçues comme trop rigides (obligation de réserver des semaines complètes, etc.).

Les démarches pour accéder aux prestations et les contraintes administratives (CESU, chèques-vacances, subventions, etc.) sont perçues comme lourdes. Beaucoup d'agents semblent ignorer que les contraintes sur les CESA et les chèques-vacances ne sont pas le fait du CAES mais du CNRS qui nous en confie la gestion.

Concernant l'enfance, des difficultés sont soulevées quant à l'accès aux centres de loisirs :

- Conditions restrictives pour signer des conventions (ex. nombre minimum d'enfants CNRS),
- Limitation de l'âge couvert (souhait d'élargir aux moins de 3 ans et aux plus de 6 ans),
- Retrait de conventions précédentes menant à des démarches administratives lourdes et répétitives,
- Manque de simplification dans le remboursement des activités (colos, séjours scolaires, centre de loisirs),
- Injustices perçues pour les contractuels ou pour les enfants d'un autre entourage familial.

➤ Contraintes horaires

Les activités proposées soient souvent programmées à des horaires peu compatibles avec leur emploi du temps, notamment sur les heures de travail ou le midi. Cela limite leur participation, surtout pour les activités sportives. Les horaires d'ouverture de certaines antennes (ex. Clermont-Ferrand) sont également jugés trop restreints. Les retraités signalent que les offres sont souvent centrées sur les lieux de travail, ce qui les exclut.

➤ Billetterie

Certains agents rencontrent des difficultés d'accès :

- Plateformes peu ergonomiques, offres difficiles à localiser.
- Impossibilité de commander les billets le week-end ou en ligne facilement.
- Manque de billetterie ouverte en continu (par ex. dans les CLAS).

Des agents n'ont pas pu bénéficier de certains billets en raison d'un stock trop limité (ex. cartes cinéma UGC écoulées rapidement).

La plateforme Emile's, partenaire du CAES pour une partie de la billetterie, est régulièrement citée pour ses tarifs peu avantageux et un catalogue peu pertinent. Des comparaisons sont faites avec d'autres prestataires comme VegaCE ou OdycE, jugés plus efficaces et mieux positionnés.

5. Inégalités géographiques

De nombreux agents (136 avis) dénoncent une inégalité territoriale d'accès aux prestations.

➤ Distance au CLAS

Les offres sont concentrées dans certaines villes ou délégations (souvent celles où se trouvent les sièges des DR ou les grands campus), laissant de côté les sites plus petits, excentrés ou isolés géographiquement (Condorcet, Bayonne, Corse, Gif-sur-Yvette, Saint-Étienne, Mulhouse, Annecy, Illkirch, etc.). Cela pénalise les agents travaillant ou vivant dans des zones périphériques, rurales ou éloignées. Ils évoquent une difficulté à accéder aux services, notamment la billetterie, les événements ou les permanences. Les offres sportives, culturelles, ou familiales sont souvent inaccessibles sans longs déplacements, voire inexistantes localement. L'absence d'antennes ou de représentation CAES dans certaines villes (Metz, Nice/Valrose, etc.) est un frein à la participation et à l'information.

➤ Inégalités entre les CLAS

Les prestations varient fortement selon les régions et les CLAS : certaines délégations ont des budgets et une offre riches (ex. Grenoble, Lyon), d'autres très limitées (ex. Dijon, Mulhouse, Annecy). Ce déséquilibre crée un sentiment d'iniquité entre agents. Dans certaines régions, l'offre (notamment culturelle ou sportive) est jugée peu variée, peu attractive ou mal adaptée.

Certains évoquent des difficultés d'accès aux activités dues à un manque de transparence dans les inscriptions, un copinage perçu, ou un manque de volonté locale pour étoffer l'offre.

Des remarques concernent les infrastructures sportives vieillissantes ou vétustes (ex. campus Cronenbourg), avec une demande d'entretien et de modernisation pour permettre une pratique dans de bonnes conditions.

➤ Parisianisme

Concernant les offres de billetterie, les agents hors région parisienne dénoncent une centralisation excessive : Les spectacles, musées et cinémas négociés concernent souvent Paris uniquement. Certaines régions ne bénéficient d'aucune billetterie locale (notamment DR20, Lille, Montpellier, Palaiseau).

➤ Manque de coopération entre les CLAS

Plusieurs agents expriment leur frustration de ne pas pouvoir bénéficier des offres des autres CLAS que celui de leur rattachement administratif ou de devoir payer des tarifs plus élevés, surtout lorsqu'ils résident dans une autre région que celle de leur unité. Ils notent un manque de communication et de coordination entre les niveaux locaux et le CAES national et appellent à mutualiser les efforts de coopération et les prestations entre CLAS de différentes régions.

6. Équité dans l'accès aux prestations

Une autre tendance observée est une attente forte d'inclusion et d'équité (162 avis). Le CAES est reconnu pour son utilité mais perçu comme trop centré sur un modèle familial classique. Les agents souhaitent un meilleur équilibre des offres et des subventions pour tenir compte de la diversité des parcours de vie (célibat, concubinage, recomposition familiale, enfants adultes, parents isolés, retraités).

➤ Familles sans enfant ou non traditionnelles

De nombreux agents saluent la richesse des offres pour les familles avec enfants (vacances, billetterie, événements festifs), qui permettent à certains de partir en vacances ou de profiter de prestations autrement inaccessibles.

Toutefois, de nombreux agents se sentent exclus de l'offre actuelle du CAES qu'ils estiment trop centrée sur la famille. L'offre est perçue comme quasi exclusivement centrée sur les familles avec jeunes enfants, au détriment :

- des célibataires,
- des couples sans enfants,
- des parents isolés (notamment autour de la cinquantaine),
- des retraités
- des personnes avec enfants adultes
- des familles recomposées.

Les règles actuelles d'accès aux prestations reposent sur des critères administratifs jugés rigides (feuille d'imposition, statut marital). Des agents soutenant encore financièrement des enfants étudiants ne peuvent plus bénéficier des tarifs ayant droit. Les enfants non déclarés fiscalement sont exclus des ayants droit, même s'ils sont à la charge effective de l'agent.

➤ Inégalités d'accès aux prestations

Certains agents ont l'impression que les prestations (vacances, billets) profitent toujours aux mêmes. Certaines familles n'obtiennent jamais de place dans les centres de vacances (saturation, réservation tardive pour familles recomposées ou hors mariage).

Plusieurs agents, notamment célibataires ou sans enfants, estiment que l'offre actuelle de séjours est :

- trop centrée sur les familles,
- difficilement accessible financièrement (TD),
- peu inclusive pour leur situation.

Pour les voyages, les places partent très vite, les inscriptions sont souvent bouclées avant d'avoir été informés. Certains dénoncent le fait que les mêmes personnes semblent toujours en bénéficiaire, et demandent une rotation ou des critères plus équitables pour l'attribution des places.

Des agents soulignent que les voyages sont souvent organisés hors vacances scolaires, ce qui empêche ceux avec enfants ou conjoints enseignants d'y participer. D'autres regrettent que les offres ciblent presque exclusivement les familles nucléaires, sans possibilité de partir avec des amis ou d'autres membres de la famille. L'offre de voyages est perçue comme peu adaptée aux personnes seules, retraités, agents sans enfant, ou encore agents hors Île-de-France (les voyages étant souvent organisés depuis Paris).

➤ Catégories socio-économiques

D'autre part, certains agents aux revenus ni très bas ni très élevés estiment ne bénéficier d'aucun avantage, ou que pour eux les tarifs CAES sont même supérieurs aux offres du marché.

Les retraités se sentent déconnectés de l'offre CAES, voire oubliés après leur départ.

Le mode de calcul du TD est vu comme défavorable aux personnes seules, aux couples sans enfant, aux catégories moyennes ou aux retraités.

Certains estiment donc que le CAES ne remplit plus son rôle de comité accessible à tous et facteur de lien entre agents. Ils expriment une lassitude envers un système dont ils ne profitent pas ou plus.

7. Les tarifs du CAES

Les agents apprécient l'existence d'une offre CAES, mais ils regrettent un manque d'attractivité tarifaire. Nombre d'entre eux (85 avis) estiment que les tarifs proposés pour les prestations du CAES (vacances, sorties, billetterie, activités culturelles ou sportives) ne sont pas suffisamment avantageux, voire comparables aux prix publics ou à ceux d'autres comités d'entreprise, notamment dans certaines zones géographiques. Il en résulte un sentiment d'injustice dans les niveaux de subvention, et d'un manque de compétitivité par rapport à d'autres CSE.

➤ Les taux de subvention

Beaucoup d'agents dénoncent des subventions trop faibles, plafonnées ou conditionnées de manière trop restrictive (ex. : nombre d'agents minimum, plafonds journaliers dépassés). Le taux de prise en charge est jugé trop bas, en particulier pour les tranches moyennes et hautes, notamment les agents sans enfants, les retraités ou les agents des catégories A/IE. Ceux-ci estiment que le système basé sur le quotient familial est inadapté (absence de prise en compte des situations particulières).

➤ Centres de vacances

Les tarifs des centres CAES (Aussois, Oléron, Fréjus) sont considérés comme ayant fortement augmenté ces dernières années, perdant ainsi en compétitivité, y compris vis-à-vis du secteur privé. Ils sont parfois perçus comme excessifs, même après application des subventions. Certains agents préfèrent les offres du marché (gîtes, campings, Booking, etc.).

➤ Voyages

Plusieurs agents dénoncent des tarifs trop élevés, notamment pour les voyages proposés à l'étranger ou en partenariat avec des tours opérateurs internationaux, rendant ces offres peu accessibles aux catégories moyennes ou aux personnes sans enfants. Les subventions sont perçues comme réservées à une catégorie privilégiée, profitant davantage aux familles nombreuses ou à hauts revenus. Les agents demandent une meilleure progressivité des aides et la possibilité d'utiliser une enveloppe individuelle par agent pour plus de liberté.

➤ Activités sportives

Les activités sportives, bien que proposées, sont souvent jugées peu accessibles financièrement, avec des tarifs proches de ceux du marché local ou inégaux selon les disciplines (golf vs voile par ex.).

➤ Chèques vacances et CESU

Les aides sur les chèques vacances ou les CESU sont considérées comme insuffisantes ou peu lisibles, et inférieures à celles d'autres structures publiques. De nombreux agents expriment leur frustration face à l'inaccessibilité des chèques vacances, en raison de plafonds de ressources trop bas, de critères jugés restrictifs (absence d'enfants, statut marital, etc.) ou d'un fonctionnement jugé opaque et injuste (1er arrivé, 1er servi ; enveloppe annuelle insuffisante). Certains regrettent de ne pas en bénéficier malgré des revenus modestes ou un dépassement minime du plafond.

Rappelons à nouveau que ces conditions d'accès et ces tarifs nous sont imposés par le CNRS.

➤ Cas de la billetterie

Les agents expriment une forte demande pour de la billetterie et des tarifs préférentiels dans les commerces (172 avis), bien qu'il s'agisse d'actions essentiellement individuelles.

Certains agents apprécient les tarifs proposés pour les places de cinéma, qui peuvent atteindre un niveau attractif (6-7€ par place), tandis que d'autres trouvent que les prix restent trop élevés, notamment pour les cinémas Gaumont ou MK2.

De nombreux agents estiment que les tarifs proposés via la billetterie du CAES ne sont pas significativement inférieurs aux prix publics. Certains évoquent une économie jugée symbolique ou dérisoire (quelques centimes ou 1€ de moins), remettant en question l'intérêt même du dispositif. Plusieurs comparent avec d'autres comités d'entreprise (Banque de France, INSERM, INRAE, etc.) qui offrent des tarifs bien plus compétitifs.

Les billets pour les parcs d'attractions (Disneyland Paris, Futuroscope, Villa Pompéï, Parc des Oiseaux, etc.) sont particulièrement visés. Les familles, notamment les familles nombreuses, trouvent les offres insuffisamment avantageuses pour ce type de sortie, considérant les tarifs encore trop élevés malgré les réductions.

Certains agents relèvent une hétérogénéité des avantages : certaines offres sont très intéressantes, d'autres quasi inutiles. Ils préféreraient moins d'offres, mais avec des tarifs plus compétitifs, voire une transformation de certaines aides en chèques ou subventions généralisées, utilisables plus librement.